

# D'var Torah du Rabbin Didier Kassabi

Rabbin de Boulogne

Parasha Tétsavé, 11 Adar 1 5782



Commentaire sur la Paracha par le  
Rabbin Didier Kassabi

La Parasha de Tétsavé que nous lisons cette semaine s'ouvre sur la présentation de la Mitsvah de l'allumage de la Ménorah qui était placée au cœur du Mishkan. Bien que la Mitsva soit présentée cette semaine, elle sera à nouveau abordée dans la Parasha de Béha'alotekha dans le livre de Bamidbar, juste après les offrandes offertes par les chefs de tribus à l'occasion de l'inauguration du Tabernacle.

Sur place, RaShI cherche la raison qui pourrait justifier le fait que la Mitsvah de l'allumage de la Ménorah soit juxtaposée à l'épisode des sacrifices offerts par les chefs de tribus d'Israël. Il propose la réponse suivante : « lorsque Aharon prit conscience qu'il n'avait pas offert de sacrifice au nom de la tribu de Lévy et qu'aucun autre représentant de sa famille n'ait participé à ces offrandes, il en fut fort peiné. C'est alors que D-ieu lui dit : ne t'inquiète pas, je te garantis que ta part est plus grande que la leur car tu auras le privilège d'allumer la Ménorah ».

Na'hmanide se demande pourquoi D-ieu console Aharon en mettant en évidence la Mitsvah de l'allumage de la Ménorah en particulier alors que le Cohen Gadol a de très nombreux autres privilèges. Dans le cadre de son service, il brûle les encens tous les jours, il offre les sacrifices tout au long de l'année. Le jour de Kippour, il est le seul à pouvoir pénétrer à l'intérieur du Saint des Saints et ainsi se retrouver dans le périmètre le plus sacré du monde. Nous ne pouvons pas créer de hiérarchie entre toutes ces Mitsvoth mais il semble évident que D-ieu pouvait consoler Aharon par toutes ces autres choses qu'il allait pouvoir réaliser.

Le RaMBan répond à sa propre question en écrivant que D-ieu parle ici d'un autre allumage de Ménorah. Pas simplement celle du désert mais plutôt celle de l'époque des événements de 'Hanouka. Cet allumage sera effectué par les descendants d'Aharon et il sera considéré comme étant une nouvelle inauguration du Temple. D'une certaine façon, Aharon se console du fait de savoir que sa descendance aura le privilège de participer à cet allumage.

Le RaMBan propose une autre réponse plus surprenante. D'après lui, Moshé devait dire à son frère de ne pas ressentir de peine du fait qu'il n'est pas offert de sacrifice au moment de l'inauguration du Mishkan. Il lui précise que les sacrifices ne sont pas permanents. En effet, lorsque le Temple sera détruit, le service des Korbanoth sera totalement interrompu. Par contre, la lumière de la Menorah ne s'interrompra jamais comme nous pouvons le comprendre du verset dans lequel est employé le terme de Tamid qui signifie permanent.

Il nous revient de comprendre ce qui est expliqué dans cet enseignement.

Comment pouvons-nous considérer que la Mitsvah de l'allumage est permanente ?

Durant toute la période où le Temple sera détruit, il ne pourra y avoir le moindre allumage !

Pour répondre à cette question, le Alcheikh nous rappelle qu'il existe deux temples qui se tiennent en vis-à-vis. Le premier est celui que les hommes ont construit à Jérusalem et le second est celui qui se trouve dans le ciel : la Jérusalem terrestre et la Jérusalem céleste. Tant que le service du Temple était réalisé et que les sacrifices étaient effectués, cela provoquait une influence spirituelle immense venant du ciel. Mais après la destruction du Temple, cette influence positive s'interrompît. Par contre, l'influence de la Menorah est éternelle. Même si le Temple est détruit et qu'il n'est plus possible d'entretenir les flammes, elles continueront à éclairer le peuple d'Israël jusqu'à la fin des temps.

Comment comprendre cette exception ?

Nos maîtres répondent que les flammes de la Ménorah représentent la force de l'étude de la Torah. Tant que les Enfants d'Israël s'investissent dans l'étude de la Torah écrite ainsi que dans l'étude de la Torah orale, la lumière de la Ménorah continuera à prodiguer sa chaleur et à éclairer l'ensemble du peuple.